

Les données personnelles de 1700 personnes entre les mains de pirates informatiques

Plus de 1700 clients du Crédit Agricole ont été victimes d'une arnaque qui a permis à un escroc de récupérer les données personnelles des clients concernés.

Une arnaque au hameçonnage

Le site de cybersécurité VPNMentor a alerté avoir repéré que plus de 1700 clients du Crédit Agricole ont communiqué leurs données bancaires à un escroc qui aurait été localisé en Algérie. Croyant qu'ils rentraient leurs données sur le site internet du Crédit Agricole, les clients de la banque rentraient en réalité leurs données dans le site internet, copié à l'identique, de l'escroc. Après avoir créé ce faux site, le pirate n'a eu qu'à envoyer des milliers de faux mails à un listing de clients du Crédit Agricole pour les rediriger vers son site.

D'après le Parisien, le pirate informatique aurait eu accès à un kit pour imiter les mails de la société sur le Dark Web. Il aurait, en outre, eu accès à une liste de numéros de téléphones, d'adresses électroniques et d'autres données personnelles des clients de la banque. A chaque fois qu'un client rentrait ses données personnelles sur le site du pirate, ce dernier était prévenu. Si aujourd'hui, le nombre de victimes est estimé à 1700 personnes, le montant du préjudice n'a quant à lui pas été estimé.

Le Crédit Agricole se dédouane de toute responsabilité

En plus d'être incapable de fermer les sites internet qui copient leur identité, le Crédit Agricole se dit non responsable de la perte de données personnelles de leurs clients étant donné que ceux-ci ont décidé de donner leurs données à un site tiers.

L'hameçonnage est une technique répandue par des fraudeurs pour obtenir des données personnelles afin de perpétrer une usurpation d'identité. En 2020, Google a enregistré plus de 18 millions d'attaques par jour. En tout, ce sont 46.000 sites d'hameçonnage qui ont été détectés chaque semaine pour un total de 2,02 sites sur l'année 2020.